



Relevé de conclusions

Conseil de quartier de Souché



Mardi 21 mai 2019

Service Proximité et Relations aux Citoyens

Rédaction : MR

Personnes présentes :

Jérôme BALOGE (Maire de Niort), Anne-Lydie HOLTZ (Adjointe au Maire), Marie-Paule MILLASSEAU (co-présidente élue, conseillère municipale), Dominique SIX (Adjoint au Maire), Yamina BOUDAHMANI et Elmano MARTINS (conseillers municipaux), Maëlle ROBERT et Bénédicte GABRIEL (service Proximité et Relations aux citoyens), Dominique GALLO (co-président habitant), Emmanuel BARRE, Gérard BENAY, Paul BERTHOME, Jean-Michel BOSSARD, Alain CHAUVET, Joël CUEILLE, Jean-Michel DAZUT, Céline FEUILLERAT ANGOT, Alain GOUARD, Philippe GUILLEMOTEAU, Alain MALLEREAU, Eric MAZEAU, Gilles MEUNIER, Dominique PERRIN, Marie-France PERRON, Aimée RANGEARD, Christian SENECHAU, Isabelle TROUVE, Etienne VILLAIN (conseillers de quartier), Laurent SIRE (Directeur CSC), Antoine MESMIN et Didier TIRBOIS (service Assainissement de la CAN).

Personnes excusées : Michel BOURDEAU, Micheline DUBOIS, Anne-Marie IMBERT, Odile PERRIN, Claude SIREYX (conseillers de quartier).

Public : 10 personnes.

Ordre du jour

1. Commission Cœur de quartier
2. Commission Animation – Vie de quartier
3. Commission Espaces Publics
4. Commission Sport
5. Informations diverses d'actualité

Commission Cœur de quartier

a. Bassin d'orage du Lambon

Intervention du service assainissement pour présenter le projet d'aménagement paysager d'implantation d'un bassin de rétention des eaux pluviales sur le secteur de l'espace Lambon, à côté de la médiathèque : M. Elmano MARTINS, vice-président assainissement et eaux pluviales, Antoine MESMIN et Didier TIRBOIS du service Assainissement de la CAN présentent ce projet.

Les techniciens rappellent tout d'abord le contexte afin de partager l'utilité d'un bassin d'eaux pluviales :

- Protéger la ressource en eau potable de Niort,

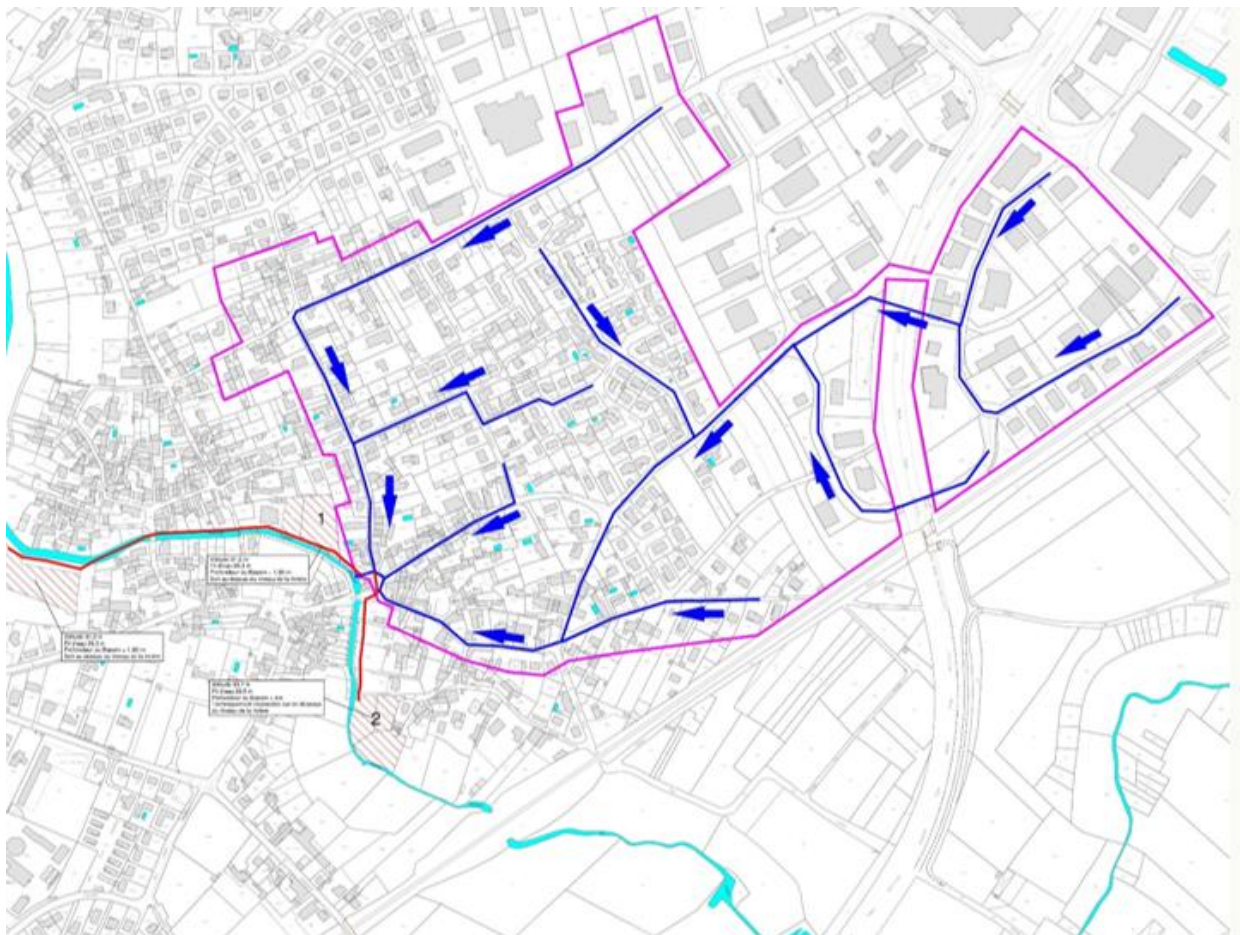
- Lutter contre les pollutions (hydrocarbures, métaux lourds, pesticides, micropolluants, etc ...),
- Protéger le milieu récepteur (la rivière Lambon).

Le quartier de Souché est très imperméabilisé. La mise en place de ces bassins permet de réguler les eaux de pluie quand elles sont abondantes mais aussi de les filtrer avant qu'elles ne se rejettent dans le Lambon.

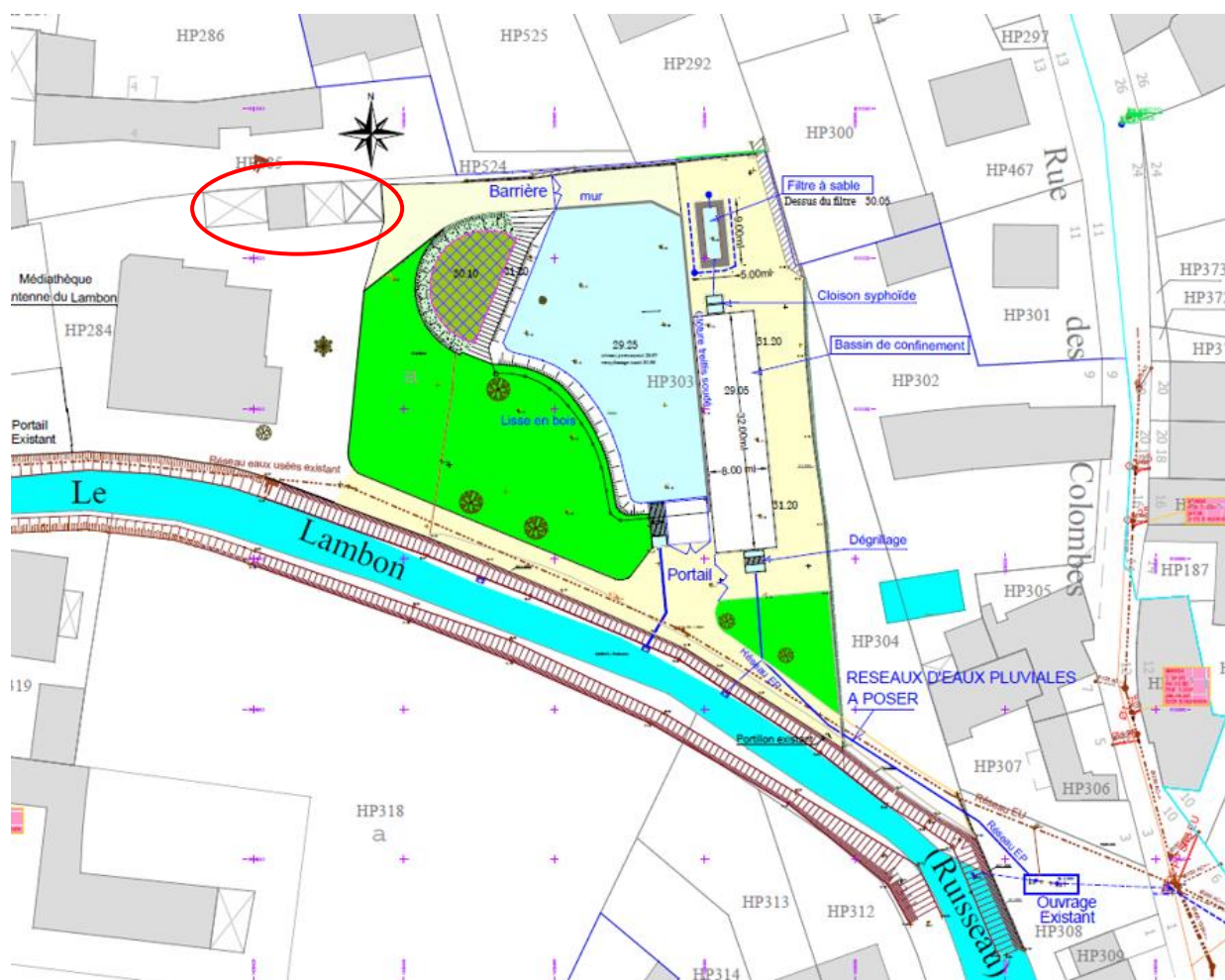
De plus, la construction de ces bassins répond à des obligations réglementaires définies par la Déclaration d'Utilité Publique du 29 novembre 2010.

Lorsque les rejets d'eaux pluviales dans le Lambon ont été recensés, il s'est avéré que le versant de Souché représente à lui seul 10% des rejets. Ainsi, le dimensionnement du bassin de Souché devra avoir les caractéristiques suivantes :

- Volume : 1 315 m³
- Emprise au sol : 2600 m² env.



Voici l'avant-projet proposé par le service assainissement de la CAN :



- Le rectangle blanc ne sera pas accessible au public : espace clos et sans accès car il contiendra les éventuels hydrocarbures.
- La zone en bleu clair représente l'emprise de décantation et de filtration.
- La partie hachurée sera accessible au public.
- Le vert représente l'espace enherbé conservé pour les manifestations.
- Le parking (derrière la médiathèque) sera réduit mais il est actuellement surdimensionné.

Echanges avec les membres du conseil de quartier et le public :

- Comment sont traités les bâtiments vétustes et non-utilisés sur la gauche du site (entourées en rouge) afin que l'endroit soit également traité dans le projet, pourquoi ne pas l'enherber ?

Réponse du service Assainissement : ces espaces bâtis ne font pas partie du périmètre et ils pourront faire l'étude d'un autre projet conduit par la mairie ultérieurement en y intégrant les accès pompiers indispensables à la sécurité du site.

- Les riverains s'interrogent sur les nuisances éventuelles que peuvent produire ces bassins : le bruit, les odeurs, les insectes ?

Réponse du service Assainissement : les techniciens précisent que pendant les travaux, il y aura en effet des bruits d'engins et de la poussière. Mais qu'après, les habitants pouvaient être rassurés :

- L'eau ne sera pas stagnante car le déstockage est rapide, ce qui écarte donc le potentiel problème d'insectes,
- Au niveau du bruit, rien n'est mécanique donc pas de bruit de moteur (les vannes sont manuelles). L'électricité sera seulement installée pour les éventuelles interventions de nuit.
- Les odeurs et émanations seront inexistantes car le bassin aménagé ne concerne pas des eaux usées mais des eaux pluviales.

D'un point de vue technique et surtout topographique, le choix du site a été évident car tout d'abord, l'espace Lambon est le point bas naturel du secteur, deux autres sites ont été étudiés mais la faisabilité du projet était beaucoup plus compliquée et plus coûteuse car les sites étaient moins avantageux topologiquement (mise en place d'un collecteur et passage dans des propriétés privées).

Planning envisagé :

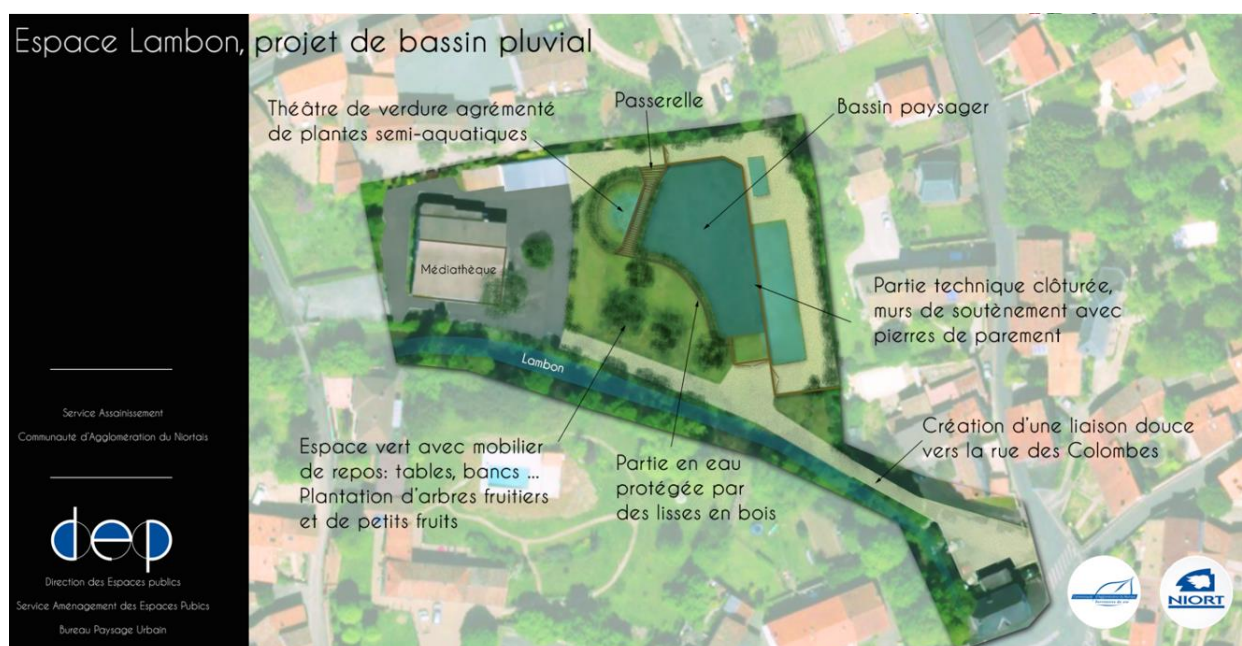
le projet doit être affiné, de plus, il y a lieu d'intégrer les données de la Loi sur l'eau. Et pour finir, le projet fera l'objet d'une enquête publique.

A la suite de l'enquête publique aura lieu la consultation des entreprises pour un début des travaux fin 2020.

Monsieur le Maire explique qu'il avait rejeté d'emblée le premier projet qui lui avait été proposé, ce dernier étant trop bétonné.

Il se félicite que ce nouveau projet soit beaucoup plus paysagé et qu'il ne soit pas mécanique et remercie le service pour la prise en compte de sa demande d'intégration paysagère d'un ouvrage technique dans le vieux-Souché.

Monsieur Le Maire insiste sur le fait que ce n'est encore qu'un projet et que rien n'est définitif mais que c'est une belle base de travail, un beau projet urbanistique sur le cœur de bourg qui permettra la protection des eaux pluviales tout en conservant un endroit végétalisé et accueillant.





b. Chemin des Brouettes

Le nouveau planning pour cette année est calqué suivant les disponibilités des maçons encadrants.

Il est envisagé de pouvoir disposer d'un encadrement du chantier participatif par deux maçons sur une plus courte période de chantier, les services de la ville sont en attente du retour des devis et des aides (demandes de subventions) :

- Du 2 au 6 et du 9 au 13 juillet ;
- Du 3 au 7 et du 10 au 14 septembre

Quelques nouveautés sur le site :

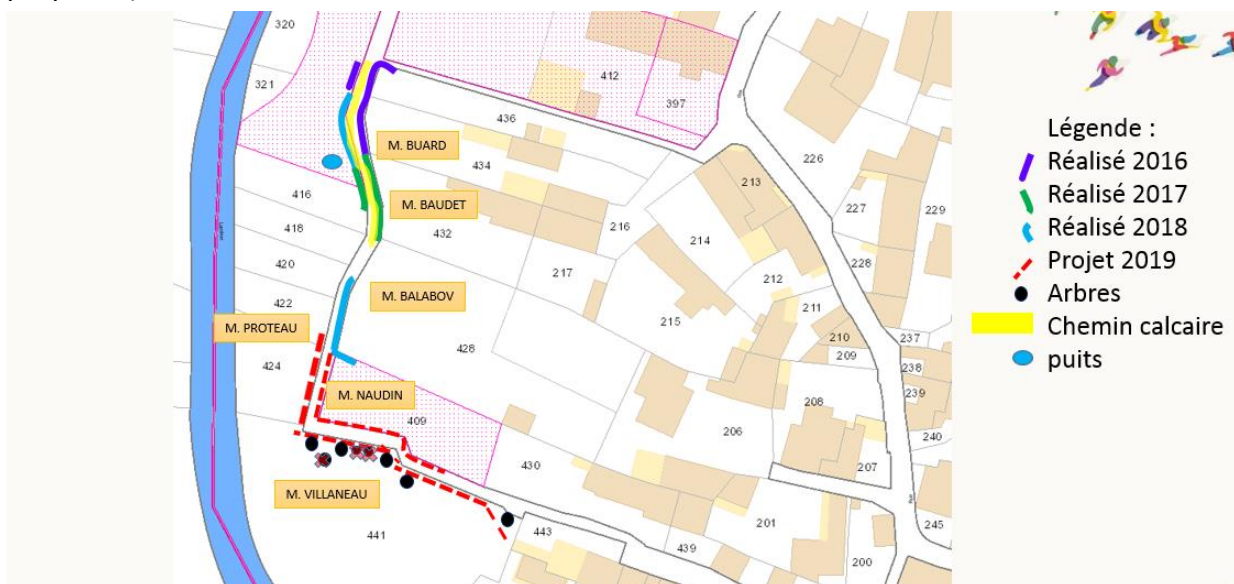
- La déclaration préalable a été obtenue le 16 mai dernier,
- Monsieur PROTEAU effectue le remontage des murets en pierre sèche de la partie qui longe son terrain et qui est sur l'emprise publique (il s'est engagé à monter lui-même le mur le long de sa parcelle).



- Les ferronneries du puits sont prêtes, il ne manque plus qu'à construire le support de la margelle (la régie Voirie de la ville de Niort devrait réaliser ces travaux pendant l'été).



- La pose de calcaire blanc sur le chemin où les murs sont terminés a été effectuée en mars par le service Voirie de la Ville de Niort.
- L'abattage des 3 arbres sur la propriété de M. VILLANEAU, autorisé par la préfecture sera effectué dans un second temps (selon le planning de réfection du mur le long de sa propriété).



Point abordé : dangerosité de l'accès par la rue du vieux puits qui reste très étroit.

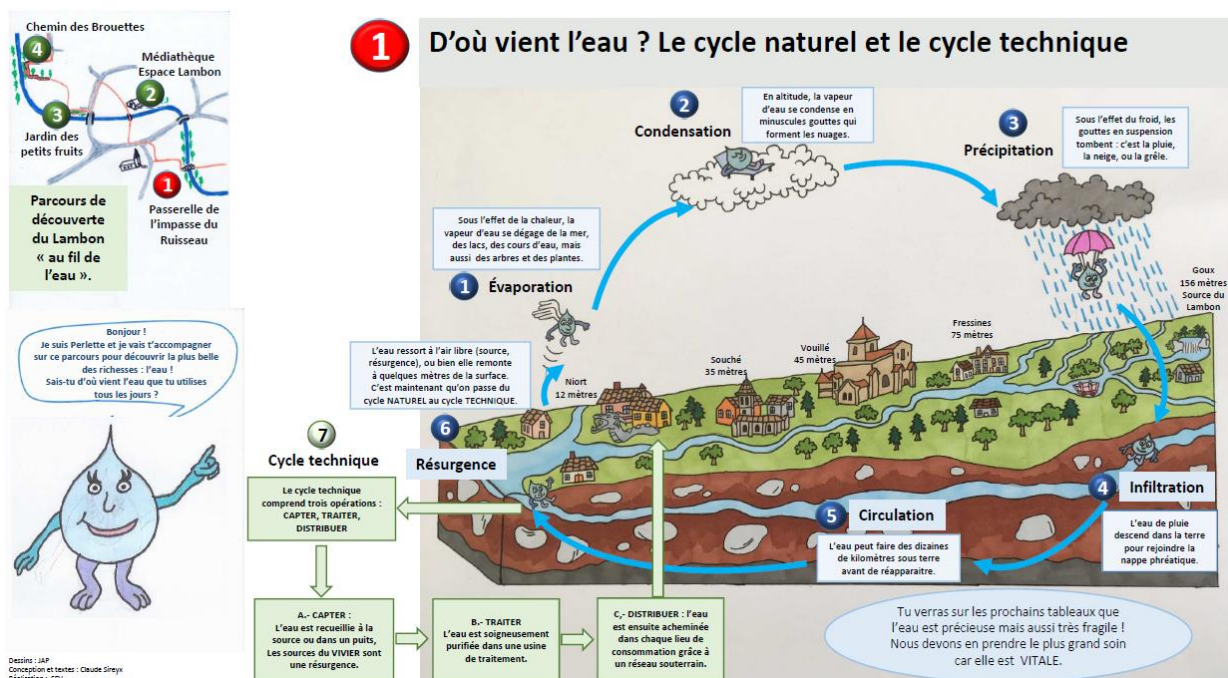
La limite de la première propriété en accédant au chemin par la rue du vieux-puits sur laquelle déborde une haie devra être revue.

c. Sentier pédagogique

Un point d'étape, sur le chantier du sentier pédagogique qui sera jalonné par 4 panneaux d'information / sensibilisation à la protection de l'eau, les lieux d'implantation sont validés :

- un au pont d'Arville qui présenterait le Lambon,
- un à l'espace Lambon (grainothèque et bassin de traitement des eaux pluviales),
- un au jardin des petits fruits qui parlerait jardinage et qualité de l'eau,
- un près du puits du chemin des brouettes qui parlerait des puits/nappe phréatique.

Claude SIREYX est en train de finaliser les 4 tableaux. Julien AUCLAIR (JAP) a été choisi pour illustrer les planches : les réunions de travail sont en cours. Voici une ébauche de ce qui sera proposé (le panneau n'est pas finalisé) :



L'inauguration, après réflexion se fera plutôt lors du marché de Souché du 13 octobre 2019, en effet, le 23 juin, une balade le long du Lambon est déjà proposée, de plus, le puits du chemin des brouettes ne sera pas encore édifié.

Le Syndicat des eaux du Vivier finance les panneaux, se charge de la phase graphique et de faire réaliser les panneaux.

La Ville de Niort fabriquera l'encadrement et installera les panneaux sur les sites.

d. Démolition de la Mairie de quartier

La démolition de la mairie de quartier est toujours prévue au budget 2019.

Le service foncier de la mairie de Niort a contacté les propriétaires du garage accolé à la bâtisse afin d'acquérir le garage qui ne pourra être conservé lors de la destruction : les retours ne sont pas positifs actuellement. Un des propriétaires est hospitalisé. Le projet est suspendu, il va falloir patienter ou trouver une autre solution.

La réhabilitation du site pourra être envisagée en 2020 : début du projet cœur de ville.

Philippe GUILLEMOTEAU explique qu'il a pris contact avec Patrice MASSE de la compagnie « les Baluchons » et que ce dernier propose d'écrire un évènement à partir du travail de recueil de mémoires que les conseillers sont actuellement en train d'effectuer.

Philippe GUILLEMOTEAU insiste sur le fait qu'il ne faut pas attendre sur la prospective du site, qu'il faut dès à présent penser à l'après.

Monsieur le Maire précise que le projet cœur de quartier de Souché est intégré dans le projet plus global « Action cœur de ville » de la ville de Niort et qu'une co-construction avec les habitants est à envisager.

Un conseiller de quartier s'indigne de cette destruction, qui reste la mémoire du quartier, c'est un lieu où certains se sont mariés notamment... Il lui est rappelé que le bâtiment a été édifié entre les deux guerres et qu'il est structurellement de mauvaise qualité. Une réhabilitation est impossible.

1. Commission Animation – Vie de quartier

a. Marché

Bilan très positif du marché d'avril

- 3 voitures en stationnement interdit mais 2 ont pu être enlevées suite à un appel de la police nationale. Le travail de la police nationale est salué par les organisateurs : ils ont cherché les propriétaires de véhicules avant la phase d'enlèvement, ce qui a permis de ne retirer qu'un véhicule sur les trois stationnés.
- Les exposants se sont tous déplacés.
- La chorale : bonne animation du quartier pendant sa prestation d'une heure et demie.

Bilan financier des marchés 2019 :

Avril :

SEOLIS	***
VOCAME	300,00
La boulange de Rose Elise	15,00
SACEM	51,48
Café exposants	20,00
	386,48

En juin :

SEOLIS	***
La boulange de Rose Elise	15,00
MATAPESTE	358,70
Repas clowns	30,00
Café exposants	20,00
	423,70

Les prévisions pour **octobre**, petit dépassement des 500€ alloués. les deux marchés d'avril et juin dont les animations ont été moins coûteuses, équilibrent le budget :

SEOLIS	***
AUTOUR DE PETER	136,00

La boulange de Rose Elise	15,00
LUC LE GUENNEC	350,00
Repas groupe musical	45,00
Café exposants	22,00
SACEM	51,48
	619,48

***prise en charge par la Ville de Niort

Le budget annuel des petits marchés est de 1 429.66€.

Le budget global alloué est donc respecté.

Le crieur de la compagnie Autour de Peter sera sollicité pour le marché d'octobre puis la commission animation recherchera d'autres compagnies afin de diversifier l'offre.

Le marché de juin : Un petit marché avec deux animations des Malgaches de la compagnie Zolobe

Une représentation à 10h30 et une au retour des marcheurs vers 11h45.

La commission sport propose la mise en place d'une balade dans un domaine privé ouvert exceptionnellement ce 23 juin : 3 km de verdure dans Niort le long du Lambon.

Les conseillers demandent s'il serait possible d'envisager avec l'argent encore disponible d'acheter des chapeaux, brassards ou foulards à l'effigie du petit marché afin que les bénévoles se reconnaissent entre eux les jours de marché et soient surtout identifiés du public.

Et pour plus de sécurité, il est demandé :

- un panneau dans le virage à côté de l'église lors de la manifestation,
- un autocollant sur le passe-fil de l'entrée de la placette afin qu'il soit plus visible car beaucoup de personnes ont trébuché.

b. l'exposition du printemps

Bilan fait par Aimée RANGEARD

Données quantitatives :

Cette exposition a rassemblé au total 301 visiteurs.

A ce chiffre, s'ajoutent :

- 1 visite groupe 6 enfants + 1 accompagnant du Centre de Loisirs de Souché ;
- 1 accueil bébés lecteurs (10 + 4 accompagnants)
- 2 classes Primaire Mermoz (47 enfants + 4 accompagnants)

→ A noter :

- Pour les ateliers : des remerciements tous particuliers et réciproques, pour les accompagnements d'Aimée et de l'équipe du CSC.
- Pour le jeu de la Couleur Mystère : 3 estampes ont été offertes.
- Pour la banderole « Cœur de Souché » : de nombreuses contributions lors du P'tit Marché. Le finissage se fera avec Aimée et des Dames tricoteuses du CSC qui conservera l'objet qui pourra être utilisé, lors de prochains événements.

Programmation Exposition Automne 2019 :

- Artiste invitée : Eléonore LEPIECE

D'origine belge, cette artiste plasticienne vit à Niort depuis une dizaine d'années et habite Souché.

Elle réalise des peintures sur toile, des sculptures mobiles, et anime divers ateliers.

- Calendrier :

. Expo « *Aimer* » : du 26 septembre au 26 octobre

. Accrochage : mardi 24 septembre, 9 h 30

. Vernissage : jeudi 16 septembre, 18 h 30

. VerniStage : vendredi 25 octobre, 18 h

. Décrochage : lundi 28 octobre, 9 h 30

- Ateliers :

. Adultes : WE des 5 et 6 octobre de 9 h 30 à 17 h

. Enfants : AM semaine du 21 au 25 octobre de 14 h à 17 h 30

Aimée tient à rendre hommage à M. René CAILLETAUD qui nous a quitté en mai, une grande figure de Souché dont elle salue l'engagement humaniste.

c. Balade contée du 21 septembre 2019

Philippe GUILLEMOTEAU expose les avancées du projet :

La compagnie IDEOSPHERE de Saint-Pardoux se chargera de la balade contée sur le thème des fresques de Souché car il y a des murs peints publics et privés à Souché !

Un grapheur qui reste à confirmer est pressenti pour œuvrer sur le pignon de l'ancienne mairie de quartier pendant la journée du 21 septembre 2019.

2. Commission Espaces Publics :

Unibéton

Le site qui sera libéré présente une surface d'environ 19 000m².

Lundi 29 avril, Monsieur le Maire et les élus référents ont visité le site afin d'évaluer l'état du terrain après le départ des exploitants, en présence de 3 conseillers de quartier (M. BOURDEAU, GALLO et SENECHAU).

En fond de parcelle, le site est à hauteur du parc Camille Richard. En revanche, au niveau des machineries, la carrière est en contre-bas, de plus, il y a un bassin de décantation des eaux mélangées au ciment afin de les réutiliser.

La CAN et la Ville de Niort vont réfléchir à l'utilisation possible de l'endroit. Les conseillers seront sollicités afin de travailler sur le projet de réhabilitation du site.

La Direction du Patrimoine de la ville de Niort a rendez-vous sur site afin de valider ou non la réhabilitation éventuelle des bureaux (très vétustes).

Monsieur le Maire indique qu'on pourrait envisager de faire le lien avec le parc Camille Richard qui le jouxte.

M. GALLO rappelle qu'il faut aussi penser aux personnes âgées avec un parcours de santé doux.

3. Commission sport

Création d'un évènement sportif

Le repérage a été réalisé

Prévision d'un budget de 140€ pour le pot après la marche fourni par l'APE (un jus de fruit + morceau de quiche à 2€).

Collation offerte par la mairie aux marcheurs sous forme de bons à remettre à l'APE (Maëlle ROBERT les fournira).

Troc sport

Emmanuel BARRE évoque la possibilité de faire une collecte de matériel sportif (en état) afin d'organiser une redistribution. Pour cela, il faudrait un lieu de stockage. Le service Foncier de la direction Patrimoine de la Ville de Niort n'a malheureusement pas de lieu sur Souché à mettre à disposition.

Création d'un parcours marche

Suite à une rencontre avec un adjoint de la mairie de Vouillé, il est envisagé de créer un circuit qui débute de la place de l'Eglise de Souché, qui passe par Vouillé et revient sur Souché : boucle de 12 km (le service des sports de la Mairie est informé).

Unibéton

La commission pense à un parcours de santé dans le style de celui du parc de la mairie de Vouillé. Un city stade ou skate parc.

Course à pied

Création en cours d'une section par le conseiller Alain MALLEREAU.

Yasmina BOUDAHMANI conseillère municipale appuie ce projet car il pourrait redonner vie à une course à pied qui était très présente anciennement dans ce quartier mais qui a malheureusement disparu.

Demandes citoyennes lors du conseil de quartier :

- Rue du fief d'Amourette : demande d'installer une poubelle à l'abri bus
- Rue Chiron-Courtinet : suite à la pose d'un miroir refusé et à un cédé le passage avancé, la sécurisation n'est pas au rendez-vous. De plus une place de stationnement a été supprimée. La personne (du public) déplore qu'il n'y ait pas eu de concertation avant d'effectuer ces travaux.
- Rue de la Coudraie : vitesse excessive constatée, les riverains présents, qui habitent depuis quelques mois au n° 40, sont inquiets. Un rendez-vous sur site est à envisager

suite aux comptages qui auront lieu en juin (il y en a déjà eu en 2015 mais quatre ans après il paraît important d'effectuer de nouveaux comptages).

4. Informations diverses

- les Voisinades du 24 mai
- cinémas en plein air
- semaine propreté du 21 au 27 septembre
- remplacement des panneaux publicitaires
- tournoi de pétanque des conseillers de quartier
- accès libre
- Niort Durable 2030

Objectifs développement durable :

Pour faire suite à la mise en place de l'agenda 21 niortais jusqu'en 2018, la ville de Niort inscrit sa démarche Développement durable dans un projet de déclinaison locale des 17 objectifs de développement durable déterminés par l'ONU.

La municipalité associe les membres des conseils de quartier à la démarche d'élaboration de la feuille de route niortaise « NIORT DURABLE 2030, Feuille de route niortaise vers les Objectifs de Développement Durable »

Par le recrutement d'un représentant pour chaque conseil de quartier.

Les ateliers ont lieu :

Mardi 18 juin matin (9h - 12h) - Hôtel de Ville (Salon d'Honneur)

Jeudi 27 juin matin (9h - 12h) - Salle polyvalente du Clou Bouchet

Fin du CQ à 22h30.